



**GROUPE JEUNES (FERSEN)**

**SAISON 2019-2020**

ENCADREMENT : Q. COTON

NOMBRE SEANCES HEBDOMADAIRES "PROPOSEES" et OBLIGATOIRES: 6 à 8

Lundi - Mardi - Jeudi et Vendredi de 15h30 à 17h30 Mercredi de 14h à 16h - Samedi de 9h30 à 11h00

JEUNES 2<sup>ème</sup> année 1 séance le matin (à préciser en fonction de l'emploi du temps)

JEUNES 3<sup>ème</sup> année 2 séances le matin (à préciser en fonction de l'emploi du temps)

AGES CONCERNES : Filles nées 2008 et 2007 - Garçons nés en 2008 - 2007 - 2006

TEST D'ENTRÉE DANS LE GROUPE : sur décision de la commission sportive. Le maintien dans ce groupe sera remis en cause à chaque vacances scolaires. Si non respect des présences, de la participation aux compétitions, de l'investissement à l'entraînement, l'enfant pourra être dirigé dans un groupe loisir.

OBJECTIFS : accéder au groupe JUNIORS

COMPETITIONS: "OBLIGATOIRE" sur décision de l'entraîneur. Les compétitions départementales et régionales sont à la charge des parents. Pour toutes compétitions hors région, une participation aux frais d'hébergement de 25 euros par jour vous sera demandée. En cas de déplacement par train ou avion une participation de 50% des frais de déplacement vous sera demandée.

VACANCES SCOLAIRES : "OBLIGATOIRE" sur décision de l'entraîneur

MATERIEL OBLIGATOIRE : (en vente à la boutique du club)

1 bonnet du club - 1 planche - 1 pull-boy - 1 paire de palmes courtes - 1 tuba frontal - 1 paire de plaquettes - chaussure de sport, short et tee shirt

POUR TOUTES ABSENCES :

DEBUT DES COURS : jeudi 5 septembre 2019

PIECES NECESSAIRES POUR INSCRIPTION :

- ✓ Un certificat médical de moins de 3 mois **sauf si inscrit en 2018/2019 certificat valide 3 ans**
- ✓ 1 photo d'identité
- ✓ A télécharger sur notre site internet [www.cnantibes.com](http://www.cnantibes.com) ou à retirer au bureau du club :
  - La fiche "Licence"
  - La fiche "autorisation parentale pour mineur"
- ✓ Le règlement de la cotisation 400 € par chèque (ordre CNA) ou espèce.

Reconnais avoir pris connaissance du règlement de cette fiche de groupe et du règlement intérieur :

A Antibes le :

Signature (père, mère, tuteur légal)